

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2022

Commune de SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

Présents : René SARROCA - Philippe JOUANIN - Philippe CORNELOUP - Thibaut MEHU - Estelle BORDE-Carlos LANCHAS PALOS - Clément DUBOIS - Mathieu CORNELOUP - Jacques GUILLON - Sophie RIVOLLIER

Absente excusée : /

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de René SARROCA

Le compte rendu de la réunion du 4 février 2022 est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF :

Le maire expose au conseil municipal le budget primitif pour l'année 2022.

	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT	166 773.94 €	166 773.94 €
INVESTISSEMENT	104 502.80 €	104 502.80 €

Le conseil accepte à l'unanimité le budget primitif 2022.

COMPTE DE GESTION :

Le maire expose le compte de gestion 2021 fait par le receveur municipal qui est en concordance avec le compte administratif 2021 établi par la commune.

Le compte de gestion permet de vérifier que la trésorerie est en accord avec les comptes de la commune pour l'année 2021.

Le conseil accepte à l'unanimité le compte de gestion du receveur municipal.

FISCALITE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1 % les taux des taxes directes locales pour l'année 2022

	Foncier Bâti	Foncier Non Bâti	Cotisation Foncières des entreprises
2021	27.17 %	35.17 %	17.17 %
2022	27.44%	35.52%	17.34%

SUPPRESION DE LA REGIE :

Le maire rappelle au Conseil qu'une régie a été créée afin de pouvoir encaisser les dépenses et recettes de la salle des fêtes.

Monique DUCROUX avait été nommée régisseuse de cette régie.

À la suite du départ de Monique DUCROUX et du changement de trésorerie, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de supprimer la régie pour la salle des fêtes.

PROGRAMME DES TRAVAUX 2022 :

- La réfection des 9 chemins faite par THIVENT devrait être exécuté dans l'année 2022.
- Le contrat BODET va être résilié afin de pouvoir travailler avec une autre entreprise (Patrick GELET « L'expert du temps ») pour la maintenance des Cloches et pour le changement d'armoire de commande.
- L'entreprise PHILIBERT va effectuer les travaux (changement des néons et rajout de prise) dans la salle des fêtes ainsi que les toilettes publiques et locaux commune le 8 avril 2022.
- Le SYDESL va effectuer des travaux sur l'éclairage communale.

ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLE :

Les élections présidentielles vont avoir lieu les 10 et 24 avril prochain.

Pour d'organiser au mieux les tours de gardes des élections, les conseillers municipaux ont décidé l'ordre suivant :

	10 AVRIL		24 AVRIL	
8H - 11 H 30	SARROCA René	RIVOLLIER Sophie	SARROCA René	CORNELOUP Mathieu
11 H 30 - 15H	MEHU Thibaut	DUBOIS Clément	BORDE Estelle	LANCHAS Carlos
15H - 19H	DUCROUX Monique	CORNELOUP Philippe	GUILLON Jacques	JOUANIN Philippe

DELIBERATION POUR LE RPI DES 6 COMMUNES DE SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS :

Le RPI de Saint-Christophe-en-Brionnais doit accueillir en septembre 2022 les élèves de la commune de Semur-en-Brionnais.

Pour ceci, les 6 communes du RPI doivent délibérer afin accepté une nouvelle commune dans le RPI.

QUESTIONS DIVERSES :

Le conseil a décidé qu'il n'y aura plus de chauffage dans l'église.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 20 mai 2022 à 20 H 30

Le Maire : René SARROCA